

Union européenne  
Période de programmation 2007-2013

**Appel à propositions 2007 et 2008**

**Programme thématique de coopération avec les pays tiers  
dans les domaines de la Migration et de l'Asile**

**Réf. : EuropeAid/126364/C/ACT/Multi**

Cet appel à propositions est basé sur le programme d'action annuel pour l'année 2007 et 2008, sous réserve de l'adoption du budget 2008. Aucun appel à propositions ne sera lancé en 2008.

La mise en œuvre de ce programme thématique est fondé sur l'article 16 du règlement établissant un instrument de financement pour la coopération au développement (ICD) et sur l'article 2 du règlement instituant un instrument européen de voisinage et de partenariat (IEPV).

-----

*Objectif global* : aider les pays tiers à mieux gérer les flux migratoires dans toutes leurs dimensions.

*Objectif spécifique* : Ce programme vise au renforcement des capacités et au soutien des initiatives de coopération dans le cadre desquelles les partenaires des pays d'origine, de transit et de destination développeront et partageront des expériences et des méthodes de travail concernant les différents aspects des migrations. Il vise en particulier à :

- stimuler les liens entre migrations et développement (en encourageant la coopération et le dialogue régionaux...)
- encourager une gestion efficace de la migrations des travailleurs (en formant les migrants potentiels, en créant les mécanismes pour une meilleure évaluation des compétences des migrants...)
- lutter contre l'immigration clandestine et faciliter la réadmission des immigrés clandestins
- protéger les droits des migrants, protéger les migrants contre l'exploitation et l'exclusion et soutenir la lutte contre le trafic et la traite des êtres humains
- promouvoir l'asile et la protection internationale des réfugiés

NB : Aucune action humanitaire ne sera financée.

*Pays éligibles et répartition géographique* : Tous les pays tiers couverts par l'IEVP, l'ICD et le FED sont potentiellement couverts mais les régions d'émigration et de transit vers l'Union européenne sont prises en compte en priorité.

Ce programme se base sur une approche géographique : sur la notion de « route migratoire ». Chaque route migratoire est considérée comme un lot et a en ce sens des priorités et un budget propres.

Rédacteur : Hélène Migot, Chargée de mission Europe / Asie ([h.migot@cites-unies-france.org](mailto:h.migot@cites-unies-france.org))

21 janvier 2008

Source : Lignes directrices de l'appel à propositions  
du programme thématique de coopération avec les pays tiers dans les domaines de la Migration et de l'Asile

5 lots ont été identifiés :

- lot 1 : flux migratoires du sud (Afrique Sud-saharienne et Méditerranée du Sud)
- lot 2 : flux migratoires de l'Est (Europe de l'Est, Caucase du Sud et Asie Centrale)
- lot 3 : Moyen-Orient et pays du Golfe
- lot 4 : Asie
- lot 5 : Amérique latine et Caraïbes

*Enveloppe financière disponible (indicative - pour 2007 et 2008, sous réserve de l'adoption du budget 2008) : 2007 = 28 955 438 euros / 2008 = 30 000 000 euros*

*Montant des cofinancements : entre 500 000 et 2 000 000 euros*

NB : Montant minimum de la subvention : 50% du total des coûts éligibles

Montant maximum de la subvention : 80% du total des coûts éligibles

*Durée des actions : entre 12 et 36 mois*

*Date limite pour toute demande de renseignement : **25 janvier 2008***

**Email : [EuropeAid-MIGRAS2007@ec.europa.eu](mailto:EuropeAid-MIGRAS2007@ec.europa.eu)**

*Date limite d'envoi des notes succinctes de présentation : **14 février 2008***

NB1 : La note succincte de présentation doit **respecter le format prévu pour cet appel** et doit être soumise **en français ou en anglais**. Les demandeurs, dont les notes succinctes de présentation auront été présélectionnées, auront, dans un second temps, un formulaire de demande complète à renvoyer.

NB2 : L'enregistrement préalable dans le système PADOR n'est pas obligatoire.

*Calendrier indicatif :*

- 25 avril 2008 : invitation aux demandeurs présélectionnés de soumettre un formulaire de demande complète
- 12 juin 2008 : date limite de soumission des formulaires complets de demande
- 21 octobre 2008 : notification de l'attribution
- fin 2008 : signature

*Documents utiles :*

- Règlement (CE) n° 1905/2006 établissant un instrument de financement pour la coopération au développement :

[http://ec.europa.eu/europeaid/where/worldwide/environment/documents/dci\\_legal\\_basis\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/europeaid/where/worldwide/environment/documents/dci_legal_basis_fr.pdf)

- Règlement (CE) n°1638/2006 instituant un instrument européen de voisinage et de partenariat :

[http://ec.europa.eu/world/enp/pdf/oj\\_1310\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/world/enp/pdf/oj_1310_fr.pdf)

*Pour plus d'informations, et notamment pour télécharger les documents administratifs liés à cet appel à propositions, merci de consulter le site internet de l'Office de coopération EuropeAid et plus spécifiquement sa base de données :*

<http://ec.europa.eu/europeaid/cgi/frame12.pl> - Référence: 126201

Rédacteur : Hélène Migot, Chargée de mission Europe / Asie ([h.migot@cites-unies-france.org](mailto:h.migot@cites-unies-france.org))

21 janvier 2008

Source : Lignes directrices de l'appel à propositions  
du programme thématique de coopération avec les pays tiers dans les domaines de la Migration et de l'Asile